

■ COIGNIÈRES

Le maire accusé de conflit d'intérêts et d'espionner ses agents

Le conseil municipal du 25 septembre a été particulièrement agité. Le maire Jean-Pierre Sevestre (SE), a dû s'expliquer dès l'ouverture de la séance sur plusieurs points. L'Association syndicale des agents territoriaux de Coignières accuse le maire de conflit d'intérêts lors d'un voyage et, d'autre part, d'espionnage via la vidéosurveillance.

« Un climat délétère »

Le syndicat reproche en effet au maire d'avoir espionné des agents et des représentants du personnel durant trois jours en fin d'année 2016. Le premier magistrat a ainsi été mis en demeure de cesser les enregistrements clandestins en mairie.

Les employés communaux expliquent que ces actes ont été « découverts de manière anodine à l'occasion d'une procédure disciplinaire ». Dans son récit, la section syndicale CFTC certifie que « le maire ne disposait ni d'une autorisation préfectorale, ni d'une autorisation au titre d'une déclaration auprès de la CNIL ».

Parallèlement à cette affaire, l'édile et deux autres élus auraient profité d'un voyage au



Jean-Pierre Sevestre, le maire de la commune, a dû s'expliquer sur plusieurs accusations dont il est l'objet

parc du Futuroscope d'une manière gracieuse sur les deniers de l'Amicale du personnel communal, toujours selon le syndicat. « Non seulement, le principe même d'une telle participation indécente des élus et de leurs conjoints est indigne et totalement inadmissible mais aussi le fait qu'ils aient pu bénéficier de la prise en charge de cette sortie totalement voire partiellement scandaleuse et condamnable », argumente la section syndicale.

En apprenant les faits, le

conseiller municipal d'opposition Didier Fischer (PS), a pris à partie le maire en lui demandant : « Que se passe-t-il dans cette commune ? » L'élu d'opposition affirme même que « des personnels se plaignent jusqu'au près de l'opposition de cette situation. Il y a un climat délétère dans cette municipalité ».

Jean-Pierre Sevestre (SE) balaya les accusations d'un revers de la main et affirme que pour le voyage, « il s'agit d'une opération de convivialité avec le personnel. Pour moi, c'est une

manière de rencontrer les agents dans d'autres conditions ». Il affirme que « c'est une habitude qui existait à la mairie depuis de nombreuses années ».

Dans l'entourage de Jean-Pierre Sevestre, on fait savoir que le « maire et le bureau municipal peuvent participer aux sorties de l'amicale sur invitation, tel qu'il est prévu dans les statuts de l'Amicale et ce depuis sa création ».

Sur la vidéosurveillance du personnel, le maire signale que « ce n'est pas de la surveillance. C'est pour la sécurité des agents, c'est de la vidéo-protection. Il peut arriver des intrusions ». Jean-Pierre Sevestre a souhaité apporter sa vision des choses et proclame que la municipalité essaie « d'avoir une organisation digne du XXI^e siècle. Certains personnels nous suivent dans le bateau pour avancer dans ce sens mais bien sûr, il y a du personnel qui a manqué de formation, qui manque de compétences, pour qui tout changement est difficile. Nous avons des difficultés à réorganiser la mairie ».

François Berland

Le maire écarte une élue de la majorité

Lors de ce conseil houleux, Jean-Pierre Sevestre s'est également expliqué sur l'éviction de Cristina Morais, conseillère municipale de la majorité. Le maire lui reproche un conflit d'intérêts concernant le plan local d'urbanisme (PLU). L'élue souhaite construire une maison sur une surface de 1 700 m² au Pont de Chevreuse. Le PLU, actuellement en cours d'étude, interdit toute construction au-delà de 20 à 25 m² en limite de voie. Cristina Morais a fait savoir son mécontentement au maire et à la majorité concernant cette situation, d'où son exclusion de la majorité. « Dans le cadre du plan local d'urbanisme, nous avons un souci de préservation d'un cadre de vie, de préservation d'un environnement avec des espaces verts, avec la conservation de parcelles non bâties. Les intérêts de Cristina Morais sont de

densifier en cœur d'ilot alors que le PLU en ce qui nous concerne a l'objectif inverse », indique Jean-Pierre Sevestre.

De son côté Cristina Morais, qui a rejoint les rangs de l'opposition, se dit « soulagée. Je ne pouvais plus continuer à travailler dans le mensonge. On m'a empêché d'assister aux réunions. J'aurais aimé pouvoir m'exprimer devant le groupe majoritaire ». Elle réfute les accusations de conflits d'intérêts. « J'attends toujours que l'on me prouve qu'il y a un conflit d'intérêts. Je suis révoltée. On me harcèle avec ça depuis mai. Dans toutes les réunions, je n'ai jamais pris part à mes intérêts personnels. Ce n'est pas un motif pour m'exclure », rétorque la conseillère municipale.

François Berland